

Enseignement Supérieur - Intervention de M. Claude CONDÉ, Président de l'Université de Franche-Comté

M. LE MAIRE : Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation à venir vous exprimer sur l'Université. Je vous laisse la parole.

M. Claude CONDÉ : Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Permettez-moi de vous dire le grand plaisir que j'ai d'intervenir devant ce conseil municipal, lieu d'expression de la démocratie de proximité, au cœur d'une ville pour laquelle j'ai une véritable affection, excessive sans doute, amplifiée par le fait que je n'en suis pas originaire.

Je remercie Jean-Louis FOUSSERET et son équipe d'avoir pris l'initiative de cette invitation qui me donne l'occasion d'explicitier mon projet, celui de mon équipe, pour l'université de Franche-Comté, pour l'université à Besançon.

Quelques **chiffres** : on dit notre université créée en 1423 à Dole, puis à Besançon en 1691, supprimée en 1793, rétablie en 1893, certes, mais sa structure actuelle profondément différente, date de la loi Edgar Faure de 1968 revisitée par la loi Savary en 1984.

Je rappelle ses **missions** : formation initiale et continue, formation fondamentale, professionnalisation, recherche fondamentale, recherche appliquée, diffusion de la culture et de la culture scientifique et technique, coopération internationale, valorisation de la recherche.

Elle compte 5 **sites** de formation et recherche répartis sur la région : Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul, Lons-le-Saunier.

◆ **Besançon** compte 17 444 étudiants inscrits à l'UFC répartis dans :

5 Unités de formation et de recherche (en simplifiant les intitulés : lettres, droit, sciences, médecine et staps).

1 Institut universitaire de technologie (4 départements)

1 Observatoire des sciences de l'univers

1 Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC)

1 Institut d'Administration des Entreprises (IAE)

1 Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)

570 Enseignants chercheurs travaillent à Besançon (677 en totalité dans l'UFC) et 890 BIATOS (sur 930) soit 1 460 salariés de l'Université.

◆ **Vesoul** regroupe 299 étudiants dans 3 départements de l'IUT Besançon-Vesoul ;

◆ **Belfort** compte 1 782 étudiants répartis dans l'UFR STGI : «Sciences Techniques et Gestion de l'Industrie» et 7 départements de l'IUT Belfort-Montbéliard ;

◆ **Montbéliard** accueille 988 étudiants à l'UFR STGI et dans 4 départements de l'IUT Belfort-Montbéliard ;

◆ **Lons-le-Saunier** vient d'ouvrir avec une licence professionnelle de 28 étudiants : «Gestion et traitement des déchets» ;

L'Université de Franche-Comté à Besançon c'est aussi :

le **CLA** Centre de Linguistique Appliquée dont on oublie trop souvent qu'il est un service commun de l'université ;

le **CTU** Centre de Télé-enseignement Universitaire ;

l'**UO** Université Ouverte, près de 3 000 adhérents ;

un **SAIC** «Service des Activités Industrielles et Commerciales», déterminant pour nos relations avec la sphère économique ;

des **PUFC** «Presses Universitaires Franc-Comtoises» issues des Annales Littéraires, outil indispensable de notre recherche.

En **recherche**, ce sont 37 équipes de recherche labellisées dont 9 associées au CNRS, 3 au CEA, à l'INSERM, à l'INRA (en tout 110 chercheurs du CNRS).

Parmi ces équipes, l'équipe FEMTO-ST «Fédération de l'Électronique, Mécanique, Thermique et Optique - Sciences et Technologies» est issue du regroupement de quatre UMR CNRS, elle réunit près de 400 enseignants chercheurs et chercheurs, sous tutelle de l'UFC, du CNRS et de l'ENSMM : 50 % des moyens de FEMTO sont fournis par l'UFC, 30 % par le CNRS (une centaine de postes), 15 % pour l'ENSMM.

FEMTO, équipe dont l'UFC exerce la tutelle principale, est-il utile de le rappeler ?

Les autres établissements d'enseignement supérieur en Franche-Comté sont :

➤ l'ENSMM : Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (650-700 étudiants)

➤ l'UTBM : Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

et

➤ l'IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

1) pour le discours politique que je vais essayer de tenir, j'ai besoin d'un retour historique.

Ce qu'il faut arriver à comprendre c'est que l'université française disparaît pendant deux siècles de 1793 à 1968. La suppression par la révolution française de l'université pontificale ne s'accompagne pas de la reconstitution d'une université laïque mais laisse la place au développement des facultés, système non coordonné nationalement, inféodé aux pouvoirs locaux, n'ayant pas pour mission la recherche. Il faudrait moduler en parlant de l'université impériale mais sur le fond ma démonstration reste valide, car l'université impériale est une université sans réelle existence.

Pour former les cadres dont la nation a besoin et pour accéder au développement par le progrès technologique, Napoléon et ses successeurs ne s'appuient pas sur l'université mais créent les grandes écoles (Polytechnique, Mines, etc., puis les écoles d'ingénieurs) et les grands organismes de recherche (aujourd'hui CNRS, INSERM, CEA, INRA, etc.). A contrario dans toute l'Europe, à l'instigation du penseur allemand Von Humboldt, se créent de grandes universités incluant la mission recherche et les formations

technologiques, pensez à Bologne, Bâle, Cambridge ... : de grandes universités, sans égal en France (Paris compris).

2) la situation de l'université française est aujourd'hui dépendante de cette histoire qui a **segmenté l'enseignement supérieur** et divisé la recherche, c'est sans aucun doute un des grands handicaps de l'université : émiettement, concurrence mortifère, perte de visibilité. Comment s'étonner que la première université française visible de Shangai soit au 40^{ème} rang mondial ?

Il faut arrêter l'émiettement que nous lègue l'histoire, au moment où l'augmentation des ressources ne peut intervenir que là où il y a concentration. Je le dis haut et fort devant vous : les exigences d'évaluation de l'utilisation de l'argent public, la nécessité de rendre visible nos actions, le besoin de transparence des décisions supposent et imposent le regroupement des forces.

3) les présidents des universités ont proposé à l'Etat la possibilité de constituer des «Pôles d'Enseignement et de Recherche pour l'Enseignement Supérieur (**PRES**)» pour pouvoir contractualiser des mutualisations de services entre universités voisines, passer des accords, regrouper les forces. Dans ce cadre, des discussions ont eu lieu avec l'Université de Bourgogne (elles continuent aujourd'hui) et ont pour but la défense solidaire et conjointe de la dimension pluridisciplinaire de nos universités et leur passage à l'international, par adjonction des forces et négociations pour éviter (quand c'est le cas) une concurrence inutile, dans tous les cas pour **unir stratégiquement**.

La proposition de PRES des présidents est entrée dans la loi de programmation de l'Enseignement Supérieur pour être aussitôt dévoyée. Aujourd'hui les PRES supposent la création d'établissements publics (à côté des universités) dans lesquels les universités sont appelées à déléguer, à céder leur excellence en recherche (les labos) / les masters et les écoles doctorales. Ce type de regroupement contractualisé n'a pas vraiment de sens en Franche-Comté puisque nous sommes la seule université de la région (c'est autre chose à Strasbourg où il y a 3 universités qui peuvent faire émerger une 4^{ème} entité d'excellence). Une solution pour l'UFC est d'envisager un regroupement de l'excellence entre la Bourgogne et la Franche-Comté autour par exemple des thématiques de «l'Ingénierie et du bio-médical» (projet de RTRA déposé mais non retenu). Inacceptable pour l'UB, inacceptable pour l'UFC qui se verraient amputées de leur caractère régional et de leurs bijoux si on accepte que je traite nos équipes de recherche de «bijoux». Autant le regroupement de ces forces en recherche a un sens (et doit être envisagé), autant leur localisation dans un nouvel établissement (contrôlé a minima par les universités) fait planer sur nos universités le risque d'être réduites à peu de choses : amputées de leur recherche d'excellence elle se verront rapidement discuter les quelques masters restants. Ne subsistera alors que des collègues.

Ce n'est pas vers cela que nous souhaitons aller.

4) Et pourtant nous ne pouvons rester à l'écart du mouvement de restructuration qui est amorcé. Il faut penser dialectiquement la relation entre le régional et l'interrégional, la penser dans un schéma d'aménagement du territoire, loin des projets de réduction de nos établissements. Il me semble que l'enseignement supérieur en Franche-Comté, entre les quatre établissements UFC, UBM, ENSMM et Rectorat (intégré dans cette liste pour ses formations post-bac), a besoin d'être harmonisé, régulé, discuté à l'aune de l'intérêt général et non à celui de l'intérêt des établissements. C'est la condition à remplir pour pouvoir dans un grand projet Rhin-Rhône, par exemple entrer en discussion sereine avec nos voisins bourguignons, alsaciens, suisses, l'objectif étant d'identifier ici, dans cette zone géographique de l'Europe un espace universitaire remarquable et attractif.

Je propose, sur l'exact schéma des «communautés d'agglomérations» de réunir les établissements franc-comtois dans une structure (sorte de «**communauté régionale des établissements d'enseignement supérieur**») qui régulerait leur fonctionnement et libérerait les énergies aujourd'hui handicapées par la gestion de «guéguerres» inutiles ou de vécilles paralysantes.

Nous avons devant nous le défi de l'innovation, de la société de la connaissance, rien ne devrait nous affaiblir devant cet objectif.

Je ferai de mon mandat, des décisions sont déjà prises, le mandat de la professionnalisation (bien comprise) de nos formations, de l'extension de nos missions, de la valorisation de la recherche (qui figure dans la loi) vers le transfert de technologie. Je suis président de «l'incubateur d'entreprises de Franche-Comté» situé dans les locaux de la Maison des Microtechniques à TEMIS et ce n'est pas pour rien si j'ai pris cette présidence. J'entends bien participer activement à la mise en place d'un centre unique de transfert de technologies vers les entreprises, PME, PMI ou grands groupes.

J'entends bien, avec votre appui, identifier Besançon comme «Ville des Langues» et l'UFC comme l'université dont on ne sort pas sans un niveau de langue (au moins pour les langues européennes) certifié, avec des certifications reconnues par les employeurs.

Nous avons des atouts, un excellent potentiel en enseignants et en recherche, il nous reste à devenir plus attractif à la fois par la ville qui a à devenir une vraie ville universitaire avec un campus au centre-ville, des infrastructures culturelles, des manifestations etc. et l'université qui prépare (toujours dans le chapitre «attractivité»), une première année d'accueil et de transition que j'aurais tendance à appeler «cocooning» entre le lycée et l'université qui devrait permettre à l'étudiant de s'orienter en connaissance de cause.

Sur ce que l'université attend ou peut attendre de la ville ou de la CAGB, je dirai les choses suivantes :

Les orientations de l'université sont claires :

- maintenir une université pluridisciplinaire dans une région dont le cœur est à Besançon,
- accentuer l'ouverture de nos formations au monde économique (création d'un Centre Universitaire de Formation des Apprentis, développement des licences professionnelles, etc.)
- développer une recherche innovante en sciences et technologie en continuant la restructuration de la recherche
- donner aux sciences humaines et sociales le statut fort dont notre société et notre région ont besoin (particulièrement dans un contexte de reconversion industrielle),
- créer l'innovation par transfert de technologie (ou maturation de projets), etc.

Je souhaite que la Ville de Besançon, et spécialement vous, conseillers municipaux, nous connaissiez mieux. Cela peut surprendre de la part d'un président d'université, mais j'aimerais que nous nous rapprochions, en accentuant le mouvement entamé par Jean-Louis FOUSSERET et son équipe. Venez nous voir, rencontrons-nous, arrêtez de nous confondre avec ce que nous ne sommes pas. Je ne crains pas l'interventionnisme municipal dans les affaires universitaires, je le souhaite. Soutenez nos projets, discutez-les avec nous : Faculté de Médecine, Maison des Sciences de l'Homme, Temis Sciences, Campus de la Bouloie, Maison des Chercheurs qu'on pourrait créer au centre-ville, BUBM -les discussions sont bien entamées- Jardin des étoiles, jardin botanique, licences professionnelles..., autant de sujets qui nous concernent les uns et les autres et sur lesquels nous pouvons ouvrir la discussion. Ils sont conçus dans l'intérêt de l'université, c'est-à-dire dans l'intérêt des étudiants, c'est-à-dire dans l'intérêt de Besançon et de la Franche-Comté.

L'UFC ne réussira pas son pari si elle n'est pas dans cette ville comme un poisson dans l'eau et j'ai l'impression que le développement de Besançon passe aussi par celui de son université.

Merci.

M. LE MAIRE : Monsieur le Président, vous avez été parfait, vous allez même pouvoir répondre à un certain nombre de questions. Je vous remercie donc pour cet exposé complet. Vous avez fait un rappel historique qu'il était important effectivement de faire, et un exposé sur vos ambitions pour l'Université, les questions qui se posent à elle. Nous avons eu l'occasion d'en parler à deux reprises et je partage votre ambition et votre volonté de conserver une vraie université franc-comtoise, en un mot de dire : renforçons-nous avant d'aller discuter. Vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, que j'ai été un des acteurs fidèles de la réflexion que nous conduisons pour notre projet 2020, qu'effectivement au coeur des priorités municipales, il y a le pari de l'intelligence et l'investissement dans le savoir et dans les savoirs et c'est ce que vous venez de demander. Nous savons donner et je donne une illustration de cet engagement actuellement en plaçant l'Université de Franche-Comté au coeur de nos négociations dans le cadre du futur contrat de projet Etat-Région car effectivement c'est important, vous l'avez dit, que Besançon renforce sa position. Il y a un pari sur l'intelligence, sur le développement de l'enseignement supérieur et de l'Université qui est déterminant, vous l'avez dit et je suis d'accord avec vous, pour Besançon et pour son développement. La vitalité même de notre ville, la vitalité de l'agglomération et au-delà, la vitalité de notre département et de notre région sont conditionnées par une offre d'enseignement supérieur performante, par un nombre de filières et d'étudiants significatif. On connaît bien par exemple l'impact très fort sur Besançon de ces 18 000 étudiants et plus sur l'ensemble de la Franche-Comté qui viennent bien sûr aussi renforcer le dynamisme de la capitale régionale.

Vous l'avez dit et nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises, la Municipalité souhaite être, certainement plus qu'au cours des 30 dernières années, votre partenaire et votre alliée dans les projets que vous portez. Vous avez dit ne pas craindre l'interventionnisme municipal mais je dirais au-delà de ça de l'Agglomération et des autres collectivités territoriales. Nous voulons aussi que notre rôle ne soit pas uniquement cantonné à la gestion immobilière ou à l'aménagement de campus. Nous souhaitons participer avec vous, et vous l'avez dit vous-même, à la définition des enjeux et aux recherches de solutions dans le respect bien sûr, je vous rassure mais vous n'êtes pas inquiet d'ailleurs, des prérogatives de chacun et de l'indépendance de votre institution. Mais, et c'est un point sur lequel nous devons tous être d'accord, on mesure bien aujourd'hui que nos destins sont liés. Et nous avons intérêt, nous avons besoin de réfléchir et d'agir certainement plus ensemble que nous ne l'avons fait durant ces 30 dernières années. Il faut que nous travaillions plus ensemble parce que bien sûr la taille de notre université reste modeste mais ce n'est pas une petite université et nous sommes une des villes de France où le nombre d'étudiants est l'un des plus importants. Cette petite taille peut être un handicap mais on peut le compenser par un certain nombre d'atouts pour servir notre attractivité. Au-delà de la qualité des enseignements qui est essentielle, je citerai par exemple l'exceptionnelle qualité de la vie étudiante et de l'environnement au sens large qui doit constituer un élément distinctif de Besançon. La perception des étudiants et des enseignants chercheurs ne se limite pas en effet aux seuls éléments universitaires et il faut qu'il y ait un couple qui fonctionne bien entre le territoire et l'université, c'est cela qui est apprécié et qui est jugé comme un tout.

Puis et là aussi je suis d'accord avec vous, nous avons ici la particularité d'avoir une qualité de l'enseignement des langues tout à fait exceptionnelle. Je le soulignais il y a quelques instants lorsque je recevais le Consul Général des États-Unis en poste à Strasbourg et que nous parlions du CLA qui fait bien sûr, comme on lui a rappelé, partie de l'Université de Franche-Comté. Nous avons aussi un enseignement des langues dans toutes les disciplines et cela doit devenir la marque singulière de l'Université de Franche-Comté. On doit savoir qu'à Besançon on sort avec une qualification, un niveau d'apprentissage des langues supérieur au reste de la France, je crois que c'est quelque chose de fondamental. Vous avez dit aussi et nous sommes d'accord avec vous qu'il faut que nous puissions renforcer l'enseignement supérieur de proximité mais aussi développer de l'excellence dans les filières les plus en pointe, que ce soit les masters, les écoles doctorales, définir et mettre en oeuvre un plan d'actions pour la vie étudiante, la participation avec la cité -Sébastien MAIRE avait démarré ce travail qui se poursuit avec vous, avec l'Université et Didier GENDRAUD- et là nous avons ensemble progressé, et puis aussi inciter au développement de nouvelles formations et certainement à la création d'un nouvel établissement d'enseignement supérieur.

Je ne vais pas détailler tout cela car je vais laisser la place un peu au débat mais je veux quand même attirer l'attention de chacun sur un point qui me semble déterminant pour que vos objectifs et les nôtres qui se rejoignent, se réalisent et confortent notre université. Je crois qu'il faut, et j'insiste là-dessus, inventer un nouveau mode de gouvernance. A Besançon en tout cas, la Ville, l'Agglomération, le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Université doivent, vous l'avez dit vous-même, pouvoir parler plus souvent ensemble et non dans des relations bilatérales. Je ne sais pas comment cela peut s'organiser. Il faut que vous nous fassiez des propositions mais je pense qu'on pourrait envisager la tenue de ce qu'on pourrait appeler une conférence universitaire assez rapidement pour que l'ensemble des partenaires puissent, avec l'Université, dialoguer et mener des projets à bien. J'insisterai aussi sur un point qui n'a pas encore été abordé ce soir, les difficultés que rencontrent actuellement les étudiants, en France en général et à Besançon en particulier, entre autres avec l'augmentation vertigineuse du coût des loyers en milieu urbain ou suburbain. Il y a, il faut que vous le sachiez, 80 % actuellement d'étudiants qui exercent un emploi parallèlement à leurs études et 40 % d'entre eux sont contraints de travailler en tant que salariés au-delà d'un mi-temps. Je pense que cela pose un vrai problème et peut quelquefois expliquer un taux d'échec important. Il y a eu quelques petites mesurette ; ainsi le Gouvernement a prévu une allocation de rentrée universitaire, ça va toucher moins de 4 % de la population étudiante, donc ça ne va pas régler le problème. Il faut vraiment qu'on fasse en sorte qu'il y ait moins de déception puisqu'en premier cycle le taux d'abandon ou d'échec dépasse souvent les 50 %. Je pense qu'il y a là un véritable gâchis social et humain. Il faut donc qu'au niveau de notre pays, et pas uniquement à Besançon, on puisse réfléchir à tout cela. Il faut aussi donner à notre université plus de moyens. Je suis allé dernièrement visiter avec le Président CONDÉ entre autres la Fac de Lettres et on ne peut pas être très très fier de l'état des locaux. Lorsqu'on visite la bibliothèque universitaire, on se dit qu'il y a vraiment des choses à faire et ensemble. C'est pour ça, et Claude CONDÉ le sait bien que je suis favorable à ce que nous puissions mettre en place une bibliothèque universitaire couplée avec notre bibliothèque municipale. Ce serait bien sûr déjà un meilleur emploi des deniers publics et cela créerait une véritable dynamique. Nous devons aussi créer cette maison des sciences de l'homme. Ce sont des sujets sur lesquels personnellement je me bats beaucoup au niveau du contrat de plan Etat-Région et j'espère que nous serons entendus.

J'ai encore beaucoup de choses à dire mais je m'arrêterai là pour laisser la place à un débat d'une vingtaine de minutes, ce serait bien et le Président et moi-même répondrons à vos questions. Ma conclusion sera donc : j'ai bien compris que l'Université a besoin de nous mais nous avons nous, besoin de l'Université car les métiers de demain sont en train de s'y construire. Donc il faut qu'on travaille encore plus ensemble, que nous nous coordonnions mieux parce qu'ensemble on est toujours plus fort.

M. Jean ROSSELOT : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président CONDÉ, de votre présence et puis à remercier aussi la Municipalité d'avoir suscité cette présence. Vous l'avez dit, Monsieur le Président, l'histoire de notre université mérite un instant d'intérêt. Cette vieille institution française a 8 siècles d'existence et 3 noms y sont attachés : Robert de SORBON qui l'a inventée tout simplement en demandant à SAINT-LOUIS de pouvoir faire des cours à l'abri et non plus dans les coins de rues d'où la construction du bâtiment qui porte son nom : la Sorbonne, NAPOLEON qui a rouvert l'université après que la Révolution l'ait fermée et puis Edgar FAURE qui l'a adaptée je dirais à son temps en lui donnant l'autonomie, et dont Monsieur le Président, j'aurais aimé, sauf erreur de ma part, qu'un bâtiment de l'Université porte le nom.

M. LE MAIRE : Et SAVARY, tu l'as oublié ?

M. Jean ROSSELOT : Je n'oublie pas SAVARY mais l'acquisition par l'Université de l'autonomie représente un tournant majeur. Je fais remarquer que si l'Université a été créée en 1423 à Dole, le mouvement a suivi en Franche-Comté, dès la création par Robert de SORBON et SAINT-LOUIS de la Sorbonne à Paris, puisqu'on dit que les embryons de l'université franc-comtoise ont été posés à Gray, des documents anciens en font foi. Nous sommes en 2006 et je voudrais vous dire Monsieur le Président, à quel point notre groupe et toute l'opposition d'ailleurs, souscrit aux quatre défis majeurs de l'Université que vous avez soulignés : l'innovation, la valorisation, l'internationalisation et la professionnalisation. Il faut continuer

sur cette voie, un des tournants majeurs et c'est peut-être là en effet l'apport d'Alain SAVARY, c'est que l'université qui était étrangère au monde local depuis vingt ans a passé des conventions avec les collectivités territoriales et celles-ci se sont battues pour avoir des universités, facteurs et symboles de modernité. A Besançon, nous avons un acquis qu'il faut prolonger. Innovation, valorisation, internationalisation, professionnalisation, ce sont là des défis et nous souscrivons tout à fait au fait que vous les mettiez en évidence et en émergence. Je dirai que pour les affronter au mieux, et c'est notre rôle d'opposition que de faire des suggestions, des propositions, il faudrait d'une part s'emparer des -à mon avis judicieuses- propositions de la commission université-emploi à laquelle je crois votre prédécesseur appartenait, qui viennent d'être faites et qui, pour la première fois, depuis 40 ans en tout cas, s'approprient la question de la relation entre l'université et l'entreprise et de l'employabilité des étudiants qui sortent de l'Université. J'ajouterai et j'en aurai terminé, Monsieur le Président CONDÉ qu'on est tout à fait d'accord avec votre appel consistant à dire : rencontrons-nous, le Maire et Président d'Agglomération le sait, je le dis souvent ici...

M. LE MAIRE : Et il le fait !

M. Jean ROSSELOT : ... je dis souvent ici à Jean-Louis FOUSSERET, mettez votre poids au service de la formation de synergies de toute nature. Je prends un exemple : l'Etat est à l'initiative de cette belle formule de synergie économique et innovatrice que sont les pôles de compétitivité, il y en a un sur Besançon. Pourquoi la formation de pôles, une sorte de déclinaison de pôles locaux par exemple, en matière sociale, en mobilisant les potentialités de la Faculté des Lettres ou bien en matière environnementale, ne pourrait-elle pas être produite par ce type de rencontres auxquels vous nous appelez ? Je pense que c'est le sens dans lequel il faut que nous allions pour nous rapprocher des autres universités qui sont soit disant plus compétitives que nous. C'est le bon sens et le sens de la modernité que de procéder de cette manière. Je vous remercie de votre présence et vous redis à quel point nous souscrivons à vos orientations.

M. LE MAIRE : Je voudrais rassurer notre collègue Jean ROSSELOT. Je partage ce qu'il vient de dire d'ailleurs mais le président et moi-même nous nous voyons régulièrement, comme je voyais déjà la présidente précédente. Je rappelle que Claude CONDÉ a parlé entre autres de la maison des microtechniques, il a parlé du pôle de compétitivité. Je voudrais rappeler la place déterminante de l'Agglomération du Grand Besançon dans la maison des microtechniques. Alors que ce n'était pas de sa compétence, mais parce que l'ensemble des autres collectivités à l'époque la Région, le Département et l'Etat ne le voulaient pas, l'Agglomération a pris la maîtrise d'ouvrage de cette maison des microtechniques, ce qui fait qu'aujourd'hui nous avons un très bel outil. Il y a aussi le centre de microscopie électronique et ce lien indispensable au développement qui a été mis en place d'ailleurs par les lois Allègre, les incubateurs, le service de valorisation industrielle de l'Université, avec Jean PIRANDA. L'Agglomération, en tant que telle, intervient aussi à des montants importants quasiment aussi élevés que le Département et un peu moins que la Région dans les pôles de compétitivité qui sont effectivement une bonne initiative, et lorsque les initiatives sont bonnes nous y souscrivons, puisque l'Agglomération doit investir je crois 2,5 M€ dans ces pôles. Donc nous sommes d'accord, chers collègues, sur le fait que nous devons continuer à travailler mais ce que j'ai voulu dire dans mon intervention c'est qu'il faut vraiment qu'on se donne un moment pour discuter tous ensemble. C'est peut-être de cela que l'on souffre actuellement. Il y a des discussions entre le Président de l'Université, le Maire de Besançon, Président de la CAGB. Il y en a avec la Région, il y en a avec le Département. Ce qu'il faudrait et j'en appelle au Président de l'Université, c'est qu'il organise, je le redis, une conférence universitaire, il y a même une piste qui a été donnée dans l'intervention de Claude CONDÉ, afin qu'on puisse discuter ensemble et avoir une stratégie qui soit une stratégie commune.

Mme Françoise BRANGET : Monsieur le Président, je voudrais saluer toute l'ambition que vous avez mise dans votre intervention, rappeler que la professionnalisation des formations c'est un vœu cher pour vous, voir Besançon transformée en ville des langues, qui peut demander mieux, et vouloir faire de l'Université de Besançon une université qui soit reconnue au niveau européen voire international, que peut-on demander de mieux ? Je pense que là on ne peut qu'agréer votre démarche et dire qu'elle va aussi dans le

sens du rapport qui vient de sortir et qui est tombé hier, le rapport du Recteur Patrick HETZEL dont vous avez certainement entendu parler, qui souhaite et qui préconise finalement ce que vous souhaitez également, c'est-à-dire une meilleure interférence entre le monde de l'emploi et l'Université, une meilleure orientation. Vous avez parlé de vouloir créer une année cocooning mais ce rapport préconise de regarder l'orientation des jeunes diplômés bien avant leur arrivée à l'Université. Je pense que toutes ces dispositions vont dans le bon sens et sont souhaitables parce que ce rapport a révélé des choses dramatiques, vous les connaissez aussi bien que moi, aussi bien que nous ; sur les 20 % des jeunes qui sortent de l'Université chaque année, malheureusement encore 11 % sont encore au chômage 3 ans après leur diplôme. C'est quand même un sujet qui interpelle et qui interpelle bien évidemment le monde politique. Alors ce rapport met en évidence, c'est vrai, que l'Université doit mobiliser plus de moyens et on doit également assortir des véritables dispositifs d'évaluation. Cela ne se fera pas en 5 minutes, ça se fera en quelques années, c'est certain mais je crois qu'il est important que les établissements scolaires, universitaires travaillent main dans la main avec le monde de l'économie pour que l'on puisse véritablement trouver une sortie pour tous ces jeunes. Alors ce que je souhaite c'est qu'à Besançon on garde le plus de jeunes diplômés chez nous. Encore faut-il, comme tu le disais Jean, qu'il y ait l'employabilité derrière, que notre économie soit en capacité d'absorber tous ces diplômés. Mais je crois, que ce soit au niveau local ou national, chacun a envie de voir nos universités valorisées par rapport aux universités européennes. Et là je voudrais simplement dire ce que le Premier Ministre a annoncé hier, comme nous voulons que les étudiants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles, il a décidé de débloquer 75 M€ pour achever les projets de construction des bâtiments universitaires et des logements étudiants. Je crois que c'est une mesure importante qui était attendue depuis longtemps, qui s'est peut-être révélée à l'éclairage du rapport HETZEL mais qui a le mérite d'arriver aujourd'hui. On peut tous s'en féliciter.

M. Claude CONDÉ : Merci de votre soutien à la démarche que nous essayons de conduire, moi et mon équipe, pour l'Université. Je me permettrai simplement de faire peut-être deux petites remarques pour que les informations soient complètes. Vous avez évoqué la réussite dans l'Université en faisant apparaître des taux d'échec qui sont réels, que je ne discute pas, dans l'Université. Je rappelle simplement que la mission de l'Université est d'accueillir tous les bacheliers. Nous ne sélectionnons personne à l'entrée, donc j'aimerais bien qu'on ne compare pas nos résultats avec les formations qui, elles, sélectionnent. C'est simplement pour qu'on sache bien de quoi on parle ; les BTS sélectionnent les étudiants à l'entrée, les DUT les sélectionnent aussi, les écoles aussi, nous, nous avons le reste. A partir de là je crois que nous arrivons à faire malgré tout de bons chercheurs et de bons étudiants. Alors c'est vrai que dans une région comme la nôtre où nous avons le record national des boursiers, plus de 45 % d'étudiants en Franche-Comté sont boursiers, ce qui donne une indication quand même du niveau social des étudiants qui arrivent et tout à l'heure le Maire rappelait ce chiffre des étudiants obligés de travailler, je parlerai moi aussi de niveau culturel des étudiants lorsqu'ils arrivent, je crois que là on a des difficultés à relever.

Dernière remarque qui n'est qu'un complément de ce que vous venez de dire sur le rapport HETZEL, j'ai contribué à Besançon et nous sommes dans la salle un certain nombre à avoir participé à cette concertation, vous aussi Madame la Députée, à la réflexion régionale sur ce rapport qui est remonté, le rapport HETZEL étant la synthèse d'un peu toutes ces remarques. Alors effectivement il y a des choses intéressantes dans ce rapport, qu'il faudra évidemment prendre en compte, qu'on a presque déjà pris en compte en anticipant un tout petit peu sur les résultats et je pense à cette année d'orientation que j'évoquais tout à l'heure. J'aurais pu mais je ne l'ai pas fait, dans mon exposé, parler des moyens consacrés à l'Université dont on sait qu'ils sont, en Europe, très notoirement inférieurs à ceux de toutes les autres universités. On peut quand même rappeler qu'un étudiant actuellement ne coûte pas grand chose à l'Etat français. Il coûte en tous cas moins cher qu'un élève de seconde. Un étudiant aujourd'hui coûte à l'Etat français 6 000 €, alors qu'un élève du secondaire en coûte 8 000 et je ne vous parle pas des élèves des grandes écoles pour lesquels cela monte à 13 000, etc., donc il y a là un effort qu'évidemment je n'ai pas vu chiffré dans le rapport HETZEL mais espérons que les mesures pourront être mises en place si elles sont accompagnées d'un financement.

M. Didier GENDRAUD : Beaucoup de choses ont été dites mais je voulais bien insister sur la conclusion qu'a faite Claude CONDÉ à son discours tout à l'heure à savoir que le développement de Besançon passe par celui de son Université et en tant qu'élus municipaux je souhaite que ce soit ce qu'on retienne de cette déclaration. Je travaille depuis pas loin d'un an maintenant sur l'Université et chaque jour qui passe me persuade un peu plus que nos destins sont liés. Quand on a une ville de 120 000 habitants où il y a 18 000 étudiants et 1 500 salariés en poste à l'Université, je pense que c'est une masse dynamique dont on ne peut pas se passer.

M. LE MAIRE : Je suis totalement d'accord avec toi et je crois qu'effectivement nous avons déjà, dès notre programme municipal en 2001, dit combien nous voulions renforcer notre action en direction de l'Université. Je pense que je vais inviter le Président CONDÉ à chaque conseil municipal car lorsqu'il est là effectivement c'est un grand consensus. La présence d'un enseignant universitaire permet de faire en sorte que ça se déroule bien et donc, en conclusion... Michel JOSSE tu veux intervenir...

M. Michel JOSSE : Simplement une question technique. Je voudrais savoir si les 17 000 étudiants étaient comptés en tant qu'habitant à Besançon, comment était positionnée cette population d'étudiants ?

M. LE MAIRE : Cela se passe au niveau du recensement. On peut être étudiant à l'Université de Besançon et habiter Miserey-Salines par exemple. On ne peut pas dire que la population de Besançon c'est 123 000 - 17 000 parce qu'il y a quand même des étudiants qui sont de Besançon dont la famille est bisontine, il y en a d'autres qui ont un logement à Besançon qui sont comptés au moment du recensement et il y a aussi tous ceux qui logent aux alentours.

Je voulais simplement dire, pour terminer, que nous sommes d'accord avec le Président de l'Université sur les objectifs. Mais j'ai quand même une inquiétude car je constate, et ce n'est pas là un problème politique, que depuis 40 ans l'Etat n'a pas investi suffisamment dans les universités. Quand on est obligé de mettre de l'argent pour éviter que les plafonds ne tombent car nous en sommes là, c'est autant de crédits qu'on ne peut pas mettre pour des projets innovants. Je me félicite et je félicite la Députée Mme BRANGET pour les 75 M€ que le Premier Ministre vient de donner mais pour 100 universités et deux millions d'étudiants, ça fait 750 000 € par université et 40 € par étudiant et ce n'est pas à la mesure du problème. Vous nous parlez de 75 M€ mais la Ville de Besançon, lors du dernier contrat de plan avait mis, à elle seule, 6 M€, c'est-à-dire quasiment le 1/10^{ème} de ce qui est ajouté aujourd'hui. Dans le contrat de projet qui est en négociation actuellement, la Ville et l'Agglomération vont mettre à elles seules aux alentours de 18 M€ pour notre Université. Si l'Etat veut désormais investir plus, je m'en réjouis ; cela permettra à la Ville de Besançon de ne plus avoir à financer la chaudière de l'Université parce que ce sont les crédits des Bisontines et des Bisontins, à la demande de l'Université, qui ont été employés pour permettre la rénovation du système de chauffage du campus, c'est ça la réalité. Je me félicite donc qu'il y ait 75 M€ mais ce n'est pas à la mesure de l'enjeu. Je n'en fais pas le reproche, bien sûr, à Mme BRANGET ni à qui que ce soit ici, chacun se bat pour ça mais je veux dire : attention, quand on voit ce qui peut se passer dans d'autres pays, combien l'université est prioritaire, les crédits importants qui sont investis, 75 M€ c'est une goutte d'eau, une minuscule goutte d'eau par rapport aux besoins. Il y a parmi nous un certain nombre d'universitaires qui le savent ; allez voir dans quel état sont les salles. Quand j'ai vu l'état de la Bibliothèque de Lettres, c'est l'Hôtel de Courbouzon-Villefrancon, j'en suis ressorti en disant qu'il fallait impérativement faire quelque chose. Donc au niveau de notre collectivité et de l'Agglomération, 18 M€ seront inscrits pour l'Université. Ce n'est pas encore arbitrable, mais c'est important. Nous aimerions faire encore plus mais il faut aussi que là les députés nous aident car l'aide de l'Etat n'est pas à la mesure des besoins et les crédits qu'on va mettre pour la réfection des plafonds, on ne va pas pouvoir les mettre pour le projet sur les langues par exemple. Tout le monde est d'accord, il y a des paroles mais il va falloir passer aux actes car si je n'ai jamais entendu quelqu'un dire qu'il ne fallait pas soutenir l'Université je ne vous ferai pas l'affront de dire quels sont les crédits que l'Etat a mis dans l'Université pour le dernier contrat de plan Etat/Région. Vous savez combien ils ont été insuffisants et les seules actions importantes qui ont été menées l'ont été par la Région de Franche-Comté. Quand on prend par exemple le démarrage de l'opération

Canot, c'est grâce à la Région de Franche-Comté et puis grâce aussi à ce que fait la Ville. Je referme la parenthèse.

Je remercie le Président CONDÉ d'être venu ce soir, c'était très important. Je me félicite aussi de la qualité du dialogue que nous avons ensemble. La Maison des Sciences Humaines, la Bibliothèque universitaire, tout cela sont des projets que je défends personnellement vous le savez au niveau du contrat de plan État/Région et j'espère que nous serons entendus par l'ensemble des autres collectivités territoriales et par l'État. Et c'est là où je pense que nos collègues parlementaires peuvent aussi intervenir au niveau de l'État pour faire en sorte que les besoins de l'Université soient mieux pris en compte. Monsieur le Président, vous pouvez rester parmi nous si vous le souhaitez.

M. Claude CONDÉ : Je ne voudrais pas occuper trop longtemps une place qui n'est pas la mienne.

M. LE MAIRE : C'est terminé Monsieur ROSSELOT mais allez-y, M. CONDÉ est encore dans la salle.

M. Jean ROSSELOT : On est au coeur du problème et vous avez eu l'honnêteté de dire que ça fait 40 ans. Je dis cela parce que M. le Maire a bien voulu me convier à un déplacement où on a appris beaucoup sur l'université dans un autre pays, c'est même une autre planète.

M. LE MAIRE : C'est l'université de Charlottesville.

M. Jean ROSSELOT : Je sais bien qu'on ne peut pas transposer ni les universités ni la culture d'un pays vers le nôtre mais il n'est pas interdit de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. Déjà et c'est toute la fierté de nos directeurs d'UFR...

M. LE MAIRE : Attends, je t'ai donné la parole deux minutes pour être courtois avec toi, on ne va pas faire un débat là-dessus...

M. Jean ROSSELOT : D'accord. Après 1968 on mettait presque son orgueil à ce qu'il y ait un maximum de graffitis sur les murs de nos universités. Maintenant, il faut qu'on ait la fierté de nos murs, premièrement. Deuxièmement l'Etat, avec sa dette de 1 000 milliards d'euros, fera ce qu'il pourra. De droite ou de gauche les collectivités territoriales devront toujours, maintenant, passer à la caisse. A Charlottesville, on a rencontré aussi les anciens étudiants -je sais bien qu'on n'est pas aux Etats-Unis, on est en France- et c'est ça que je voulais dire Monsieur le Président, ce que peut faire la Ville pour l'Université, c'est capitaliser le passage des étudiants à Besançon, c'est-à-dire inventer une formule qui les fasse se retrouver, qui les fassent se souvenir qu'ils ont été bisontins, qui les fassent se rappeler qu'ils ont aimé Besançon et peut-être apporter un jour quelque chose à notre ville. Ça on l'a vu aux Etats-Unis, pourquoi ce ne serait pas aussi en France un jour ?

M. LE MAIRE : On en rediscutera.

M. Jean ROSSELOT : Le Président opine du chef et j'en suis très heureux (rire).

M. LE MAIRE : C'est bien. Le Président a dit au revoir et la courtoisie normalement c'est de ne pas ré-intervenir quand les intervenants sont partis.

M. Jean ROSSELOT : Je sais et je m'en excuse.

M. LE MAIRE : De toute façon, Monsieur ROSSELOT, quand je vous donne la parole un instant, vous en profitez, vous ne m'incitez pas à être généreux avec vous».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 29 novembre 2006.